





## TÉLÉEXPERTISE EN PATHOLOGIES CARDIO-VASCULAIRES



Le service des pathologies cardio-vasculaires du CHIV utilise la solution de téléexpertise proposée par OMNIDOC.

Cette solution en ligne permet de répondre de manière plus sécurisée et structurée à des demandes d'avis de médecins ou de paramédicaux à proximité sous 48 heures.

## L'ÉQUIPE PEUT ÊTRE SOLLICITÉE SUR PLUSIEURS THÉMATIQUES :

- Les difficultés d'interprétation des électrocardiogrammes.
- La gestion ambulatoire des patients insuffisants cardiaques chroniques.
- La gestion des traitement anti agrégants plaquettaires ou anti-coagulants.
- L'adaptation des traitements anti hypertenseurs.
- La **gestion ambulatoire** des arythmies cardiaques.
- La **problématique de l'antiobioprophylaxie** chez les patients valvulaires avant geste invasif.
- Les **indications aux explorations cardiaques** non invasives (échographie, holter rythmique ou tensionnel, épreuve d'effort) ou invasives (coronarographie, artériographie des membres inférieurs, implantation de Pace-Maker).

Cette solution de téléexpertise s'inscrit dans une démarche de renforcement des coopérations ville-hôpital pour faciliter le parcours de soin du patient, en évitant notamment les passages aux urgences.

## À savoir :

L'inscription sur Omnidoc est gratuite pour tout médecin.

La demande d'une
téléexpertise offre au médecin requérant une rémunération de 10 euros par demande.

## **COMMENT DEMANDER UN AVIS SUR OMNIDOC?**

Consultez le tutoriel ci-dessous :







Direction de la Communication - Février 2025